

## **MOTION**

## Coordination des Secrétaires scientifiques de sections et CID

Objet : Evolution de carrière des chercheurs et chercheuses en situation de handicap

La réunion des secrétaires scientifiques des sections et CID s'associe à la motion de la CPCN réunie le 2/7/2021.

« Une situation de handicap peut survenir à n'importe quel âge, de façon progressive ou brutale. Au CNRS, on estime qu'au moins 10 % des agents sont concernés. Dans le cadre de sa politique handicap, l'établissement a affiché une volonté forte de recrutement et de maintien dans l'emploi des personnels en situation de handicap et propose des aides matérielles adaptées à chacun. Il est donc crucial de permettre à ces personnels une évolution de carrière, ponctuée par des primes et des promotions. Or, un handicap peut engendrer une perte de temps substantielle, soit à cause d'arrêts maladie, soit au quotidien en raison de soins, besoin de repos, lenteur, fatigabilité, démarches administratives supplémentaires, etc. Pour les chercheurs, cette perte de temps implique de facto une activité académique quantitativement moins importante, qui se traduit, dans un contexte extrêmement compétitif, par un retard avéré des progressions de carrière. L'objectif à moyen terme est de valoriser l'ensemble des parcours méritants dans une procédure unique, mettant en valeur leur diversité, et prenant en compte le contexte dans lequel le travail est effectué. Cette démarche s'inscrit dans une réflexion plus globale sur les éléments considérés comme critères d'excellence, en particulier concernant les dimensions qualitatives de l'exercice d'un métier de chercheur.

A court terme, la CPCN soutient la possibilité de procédures spécifiques pour les processus sélectifs (concours DR2, promotions, primes) en faveur des chercheurs en situation de handicap, qui permettrait de garantir l'égalité des chances. »

Julie Gavard Coordinatrice du SSC

Motion adoptée le 8 juillet 2021, à l'unanimité des 19 votes exprimés

## Destinataires:

- Mme Frédérique VIDAL, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
- Mme Sophie CLUZEL, secrétaire d'état auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées
- M. Antoine PETIT, président directeur général du CNRS
- M. Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS
- Messieurs les directeurs d'Institut du CNRS
- M. Christophe COUDROY, directeur général délégué aux ressources du CNRS
- M. Hugues DE LA GIRAUDIERE, directeur des ressources humaines du CNRS
- Mesdames les déléguées régionales et messieurs les délégués régionaux du CNRS